RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 4473C338-8966-442E-B021-39597389DAE7

Annexe n°2 : ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Conforme à l'avis CCRS n°2012-041 du 21 décembre 2012

Les soussignés,

Monsieur Matthieu DAGUENET
Né le [redacted] à [redacted] (57)
Demeurant au [redacted]
De nationalité [redacted]

Madame Natalia Ewa TURKIEWICZ épouse DAGUENET
Née le [redacted] à [redacted]
Demeurant au [redacted]
De nationalité [redacted]

(ci-après dénommé « **l'associé** » ou « **les associés** »),

Il a été exposé ce qui suit :

La Société par Actions Simplifiée dénommée « 2084 », au capital de 100 €, dont le siège social est situé 26 Grande Rue Charles de Gaulle 94130 Nogent-Sur-Marne, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil, a été constituée par acte sous seing privé en date du 5 juin 2025.

Les statuts ont été signés par Monsieur Matthieu DAGUENET et Madame Natalia Ewa TURKIEWICZ épouse DAGUENET.

En conformité avec l'avis CCRS n°2012-041 du 21 décembre 2012, les soussignés déclarent, par le présent acte, confirmer expressément et sans réserve la constitution de ladite société dans les conditions suivantes :

Article 1 – Confirmation de la constitution

Les soussignés confirment avoir constitué la Société par Actions Simplifiée « 2084 », dont les statuts ont été établis le 5 juin 2025, conformément aux dispositions des articles L.227-1 et suivants du Code de commerce.

Article 2 – Caractéristiques de la société confirmée*

Dénomination sociale : « **2084** »
Forme juridique : **SAS**
Capital social : **100 euros**
Siège social : [redacted]
Durée : **99 ans**
Président : **Matthieu DAGUENET sis** [redacted]

Article 3 – Engagements et apports

Les soussignés réitèrent et confirment les apports effectués lors de la constitution de la société, conformément aux dispositions des statuts signés le 5 juin 2025.

Article 4 – Formalités

Le présent acte confirmatif sera déposé au greffe du Tribunal de commerce compétent en accompagnement de la demande d'immatriculation, en remplacement ou en complément de l'original des statuts, conformément aux prescriptions de l'avis CCRS n°2012-041.
Fait à Nogent-Sur- Marne, le 23 juillet 2025

Docusign Envelope ID: 4473C338-8966-442E-B021-39597389DAE7

Signature des associés ("lu et approuvé") :

lu et approuvé

[redacted]

Matthieu DAGUENET*

lu et approuvé



Natalia Ewa TURKIEWICZ épouse DAGUENET*